



Session d'information

Prise en compte de la TVB et du SRCE dans les documents d'urbanisme

3. Guide de lecture du SRCE

Jeudi 2 juillet 2015

Introduction

- Démarche engagée depuis 2010 – Co-pilotée par l'État et la Région
- Appui sur un comité régional TVB (centaine de membres)
- Prise en compte des orientations nationales
- Consultations nombreuses et enquête publique
- Adoption par arrêté du préfet de région le 16 janvier 2015, après son approbation par le Conseil régional par délibération en séance du 18 décembre 2014.

Le SRCE comprend

- Un résumé non technique
- un diagnostic territorial et une analyse des enjeux des continuités écologiques,
- une cartographie des réservoirs et corridors, 1/100 000^{ème}
- un plan d'actions visant à préciser, sans toutefois les rendre obligatoires, les actions à mettre en œuvre pour protéger ou restaurer des continuités,
- Des fascicules par bassin de vie.

Volume 1: Le diagnostic du territoire régional

- Caractéristiques physiques et humaines du territoire
- Patrimoine naturel et paysager
- Interactions activités humaines et biodiversité
- Politiques locales favorables à la biodiversité et démarches TVB engagées

Volume 2: Les composantes de la TVB régionale

- Méthodologie utilisée pour :
 - l'élaboration des cartes des milieux supports,
 - l'identification des réservoirs de biodiversité,
 - l'établissement des corridors écologiques

S'appuyer sur ces éléments pour la déclinaison locale

Les sous-trames du SRCE

Milieux ouverts

- Espaces cultivés
- Milieux prairiaux
- Pelouses calcicoles
- Landes acides

Milieux boisés

- Milieux boisés (forêts sur sols acides, sur sols calcaires, boisements humides)
- Milieux bocagers
- Zones humides

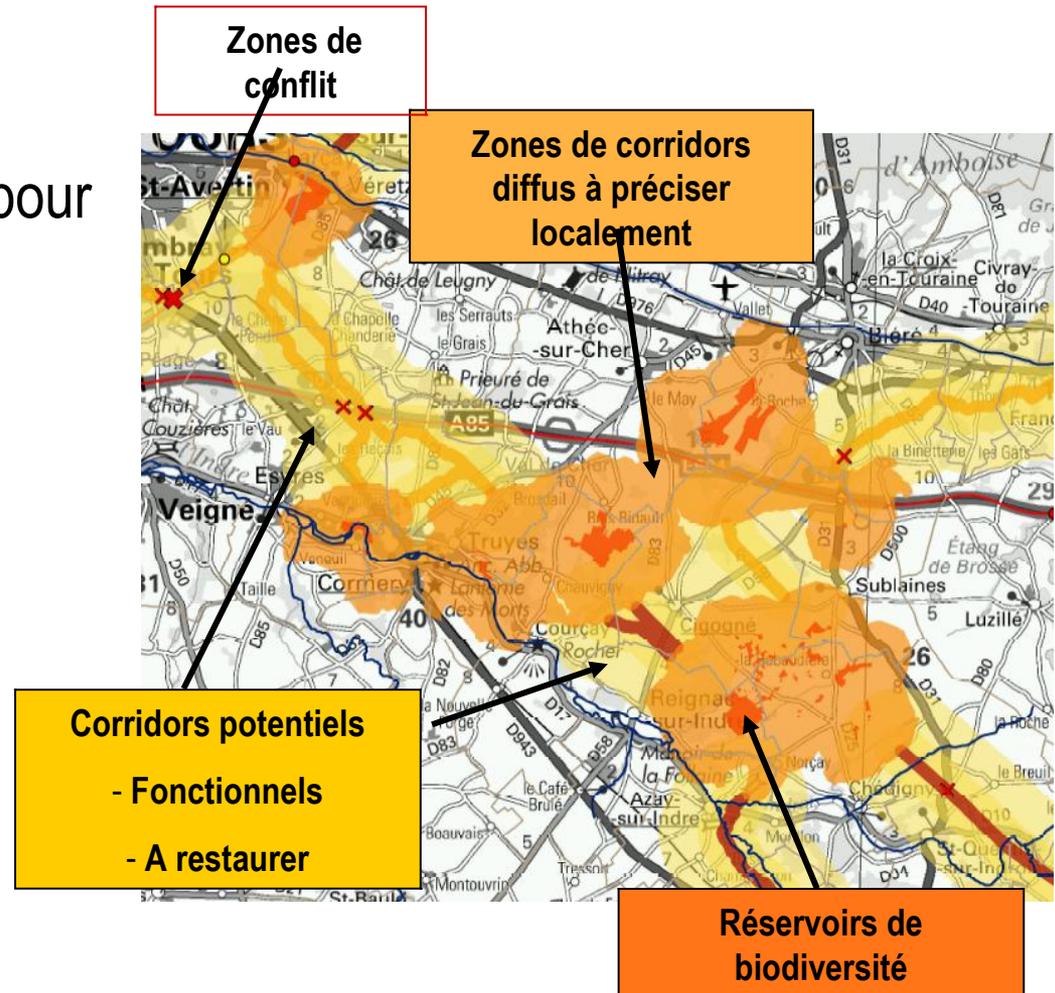
Trame bleue

- Cours d'eau

Les sous-trames du SRCE

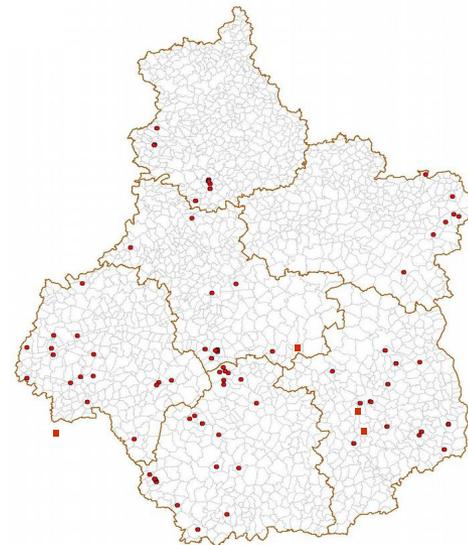
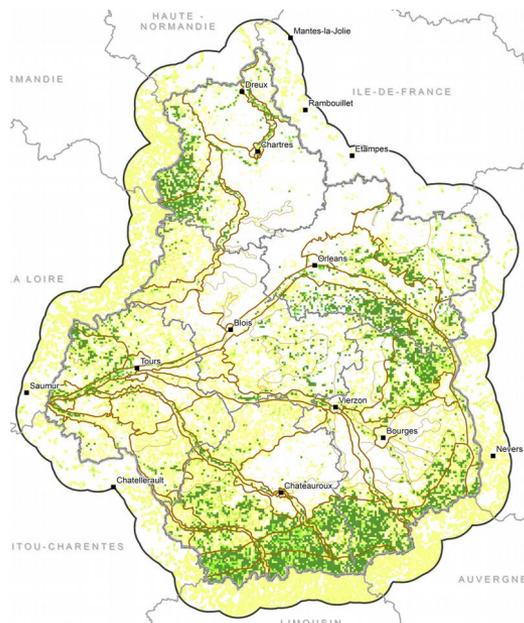
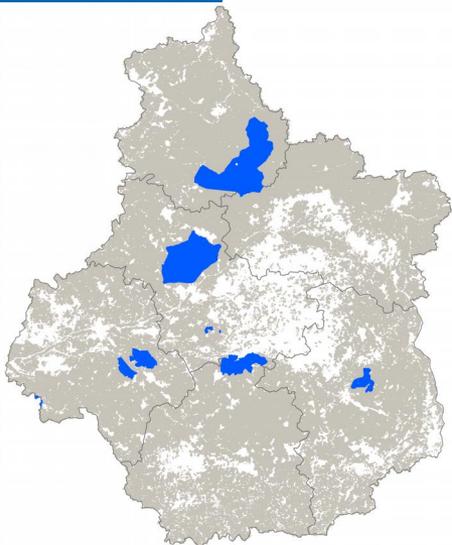
3 types de composantes pour les sous-trames :

- Milieux prairiaux
- Pelouses calcicoles
- Landes acides
- Milieux boisés
- Zones humides



Exemple pour la sous-trame des lisières et pelouses calcicoles
cartographie au 1/100 000^{ème}

Les sous-trames du SRCE



➤ **Sous-trame des espaces cultivés** : zones à busards et outardes (ZPS, expertise, zone MAET) – pas de corridors

➤ **Sous-trame du « bocage et autres structures ligneuses linéaires »** : Concept de **fonctionnalité du bocage** (densité prairies X densité de haies)

➤ Prise en compte des **chiroptères** : cartographie des sites les plus importants au niveau régional

Les sous-trames du SRCE

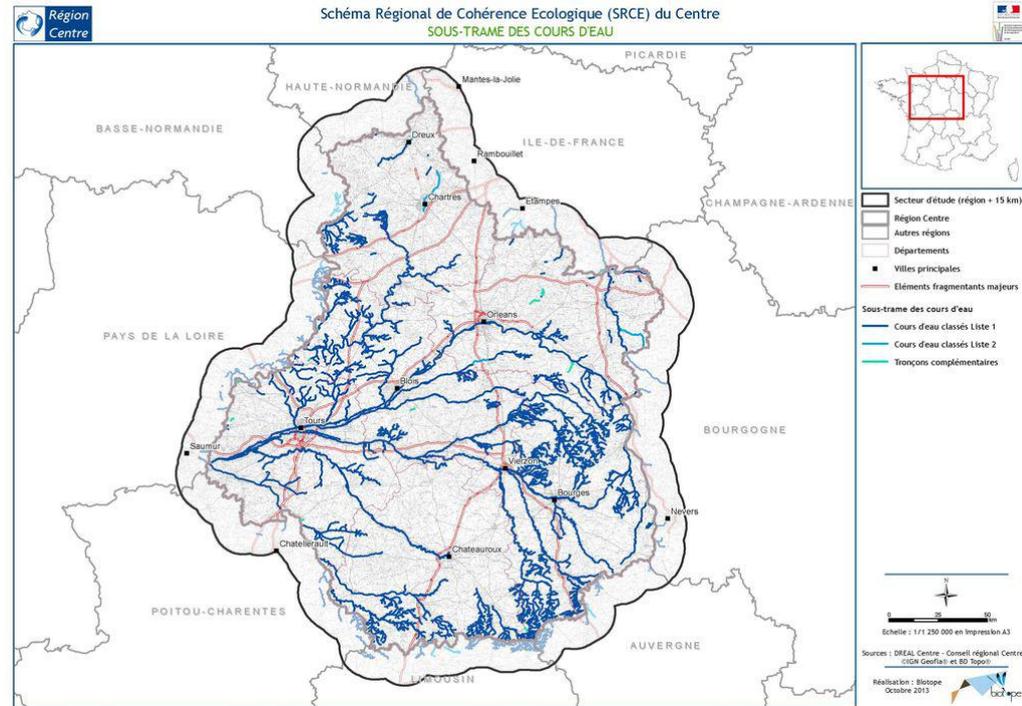
La trame bleue :

- cours d'eaux classés liste 1 et liste 2

+

Quelques secteurs

- Pas de distinction réservoirs / corridors



Volume 3: Enjeux régionaux, plan d'action et dispositif de suivi

Le plan d'action est décliné

➤ selon des orientations stratégiques, sur la base des enjeux identifiés

➤ à l'échelle des territoires :

- préserver la fonctionnalité écologique du territoire,
- restaurer la fonctionnalité écologique dans les secteurs dégradés,
- développer et structurer une connaissance opérationnelle,
- susciter l'adhésion et impliquer le plus grand nombre.

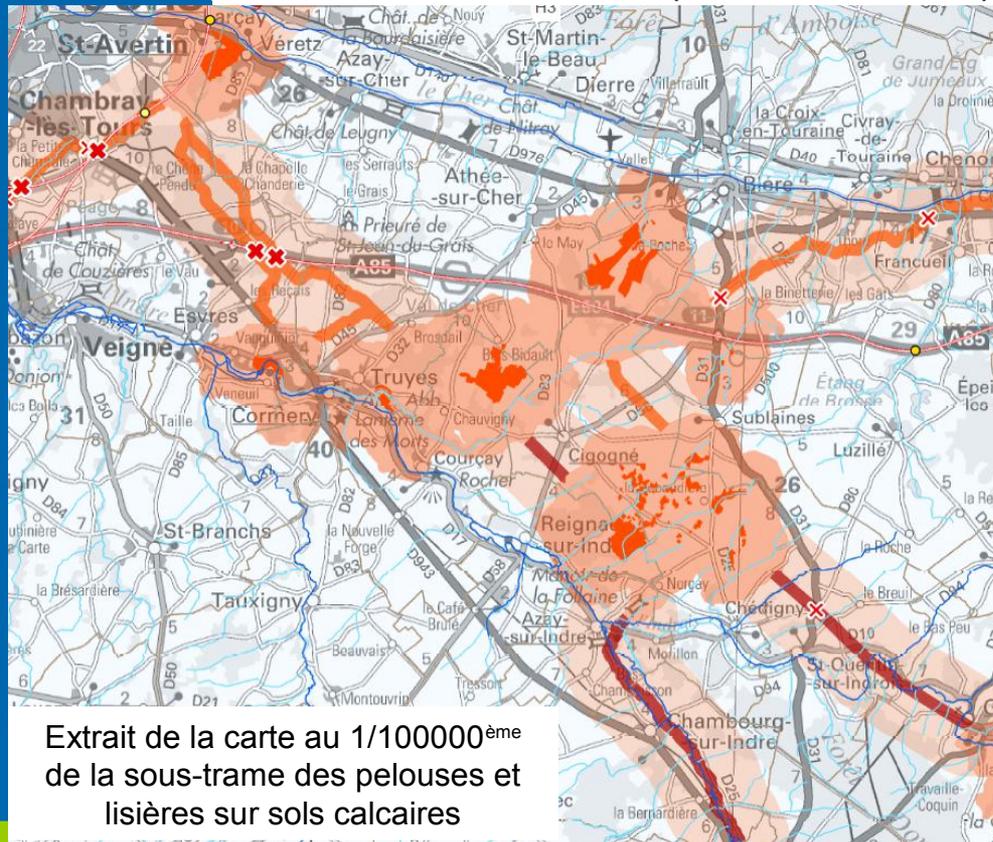
Le SRCE ne crée pas d'outils d'intervention mais s'appuie sur l'existant :

- contrats de bassin,
- contrats de PNR,
- conventions vertes,
- MAE...

Le SRCE n'a pas vocation à réglementer ni modifier les pratiques agricoles ou les pratiques de gestion et d'exploitation forestière

La cartographie

- Atlas cartographique au 1/100 000^{ème} :
 - par sous-trames
 - toutes sous-trames confondues
- Atlas cartographique à l'échelle régionale: une carte pour chacune des sous-trames (au 1/1 250 000^e)



Les cartes font figurer:

- Les réservoirs de biodiversité
- Les corridors écologiques potentiels
- Les zones de corridors diffus à préciser localement
- Les corridors interrégionaux
- Les éléments fragmentants majeurs et les intersections avec les corridors
- Les éléments reconnectants du réseau écologique

Quelques repères importants sur le SRCE

- **La gestion des échelles** : le SRCE (échelle 1/100 000ème) ne répondra pas à toutes les questions
- **Le SRCE n'est pas qu'un diagnostic scientifique** : document d'aménagement du territoire, vivant, révisable tous les 6 ans
- **La qualité de la concertation et l'appropriation par les acteurs locaux** est un enjeu fondamental du SRCE
- **Le SRCE n'est pas qu'une cartographie** (résumé non technique, analyse des enjeux, mesures d'accompagnements, outils, suivis...)
- **Le SRCE s'appuie sur les outils existants et ne crée pas de protection à proprement parler** : Il comprend un plan d'action qui n'emporte aucune obligation de faire ou de ne pas faire, mais...Il doit être pris en compte par les documents de planification et projets de l'Etat et des collectivités ;

Où trouver le SRCE ?

<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/srce-adopte-et-pieces-annexes-r686.html>

<http://www.regioncentre-valde Loire.fr/accueil/ma-region-et-moi/une-chance-pour-tous/environnement/srce.html>

Cartographie interactive:
http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/11/Carte_SRCE_Centre.map

Merci de votre
attention



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
CENTRE-VAL DE LOIRE

